

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20160607.16	<p style="text-align: center;"><u>Séance du 7 juin 2016 à 18h30</u></p> <p>L'an deux-mille-seize du mois de juin le sept juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 8 juin 2016, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 31 mai 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Etaient présents</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

OBJET : OBJECTIF DE PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR L'ANNEE 2016

Vu la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social ;

Vu les articles L. 302-5 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

Vu le courrier de Monsieur le Préfet du Doubs en date du 11 avril 2016 notifiant à la commune de Seloncourt le nombre de logements sociaux pour l'année 2015 et fixant l'objectif de production de logements sociaux pour l'année 2016 ;

Considérant la nécessité d'un effort de production supplémentaire de logements locatifs sociaux,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de favoriser la construction de 18 logements sociaux pour l'année 2016.

La Commission Urbanisme, réunie le 24 mai 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par.....**

- approuve l'objectif de favoriser la construction de 18 logements sociaux pour l'année 2016 ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 7 juin 2016

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER